
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 13 AVR 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00381 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Assistants en Interprétation Judiciaire option : Français-Gourmantché-Mooré-Fulfudé, session 2022, sont déclarés admis en remplacement des candidats défailants.

Ce sont :

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECIPISSSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	ONADJA PALAMANGUI GHISLAIN	2116_1516_2341_3202	B10189222	31/12/96
2°	OUEDRAOGO RIMLASOM ALFRED	2218_1516_5855_8382	B17143743	22/10/94

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

Défailants

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECIPISSSE	N° CNIB	DATE NAISS.
3°	MAÏGA ISSOUFI AMADOU	2209_1316_5898_7236	B9961795	31/12/98
3°	IDANI FANTA	2206_0916_5907_7765	B12368514	31/12/92

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon